

guère plus considérable que n'est Sandwich aujourd'hui; pour s'y rendre on n'avait pas d'autre moyen de communication que les canots d'écorce, qui ne pouvaient guères circuler que la moitié de l'année. Aujourd'hui même, où nous disposons de ressources de toute espèce, bateaux à vapeur, capitains immenses, outillage puissant, aujourd'hui que nous nous appuyons sur une société nombreuse et riche sur ce continent même, s'il s'agissait d'aller fonder une colonie dans l'intérieur, à 200 lieues de tous endroits habités, on regarderait cela comme une opération difficile et audacieuse. Qu'était-ce donc alors?

"On a fait un héros de Daniel Boone, le pionnier du Kentucky; mais ses travaux n'étaient qu'une plaisanterie à côté de ceux de Lamothe Cadillac, il agissait à 2 ou 3 jours de marche de la Virginie, lequel pays à son époque possédait vingt fois la population et les ressources du Canada de 1700.

"L'entreprise des Mormons allant fonder leur colonie au milieu du désert, a été regardée comme une entreprise de désespérés—cependant ce n'était rien, auprès de la fondation du Détroit—ils étaient cent fois plus nombreux et beaucoup mieux fournis de tout; et tandis que Cadillac ne pouvait demander de secours que dans un pays presque aussi faible et aussi dénué qu'il l'était lui-même, ils avaient derrière eux, un pays riche, puissant, abondant en ressources, et capable d'écraser les tribus indiennes."

A de tels enseignements, M. Rameau ajoute de sages conseils, qui pourraient être utiles en bien d'autres endroits qu'à Sandwich et à Windsor. Nous espérons que nos lecteurs feront leur profit de ceux que nous reproduisons:

"Que ces réflexions sur le passé, soient donc pour vous un enseignement salutaire—et en songeant aux travaux de vos aïeux et à l'héritage qu'ils vous ont légué, sachez suivre les exemples qu'ils vous ont donnés—que serait-il arrivé si alors au lieu de se porter sur des terres neuves on n'eût jamais songé qu'à se partager les vieilles terres défrichées jusqu'à ce qu'elles fussent réduites à des lambeaux de 60 ou 99 arpents? Il en serait résulté que devenant à la fin impartageables, les héritages auraient été vendus, et qu'un grand nombre d'entre vous, seraient aujourd'hui réduits, à la condition de louer des terres à des étrangers où à gagner au jour le jour un salaire incertain qu'il faudrait aller solliciter de toutes parts. Or que de motifs n'avez-vous pas aujourd'hui pour chercher à vous étendre comme vos ancêtres ont fait; vous en avez bien plus qu'eux, car en agissant ainsi ils ne faisaient que suivre les impulsions, de leur bon naturel et d'une sagesse instinctive. Mais vous êtes éclairés par l'expérience, et vous voyez avec évidence combien même il eût été avantageux qu'ils fissent plus encore et qu'ils s'assurassent à tout prix toutes les terres du pays.

"Sans doute ils n'est pas aussi facile maintenant de les acquérir, il en coûte plus et elles sont plus enfoncées dans l'intérieur. Cependant croyez-moi, quelque soit le prix auquel les terres en bois debout soient parvenues, il n'en est pas moins avantageux et même urgent pour vous vous d'en acheter, toutes les fois que vous le pourriez et même de vous gêner pour les acquérir,—car plus vous irez plus elles monteront de prix, plus elles deviendront rares.

"Aujourd'hui encore quand on achète une terre en bois debout, on peut couvrir une partie du prix avec le bois qui s'y trouve, et après cette exploitation il est bien rare que le terrain revienne à plus de 4 ou 5 piastres l'acre. Dans ce moment-ci surtout où nous subissons une crise qui a fortement affecté les transactions et altéré le prix des immeubles, il est plus facile de les obtenir à bon compte qu'il ne l'a été précédemment.

"C'est donc une occasion à saisir, car une fois cette crise passée, les choses reprendront leur cours et avec le mouvement ascendant de la population, la terre ira toujours croissant de valeur. Que chacun dans la limite de ses forces, s'empresse donc à s'assurer les terres non cultivées pendant qu'il y en a encore; sinon vos enfants ou petits enfants diront aussi un jour, quand on ne voudra plus leur vendre de terres quo dépourvues de toute valeur en bois, et à un prix double ou triple de celui qu'on demande maintenant, ils diront à leur tour: Ah combien nos pères ont été malavisés de ne point acheter toutes ces terres, quand elles étaient toutes boisées et à si bon compte! Il faut donc aujourd'hui faire non seulement le possible, mais en quelque sorte l'impossible pour vous assurer ce qui en reste, et chaque père de famille devrait tenir à honneur, en se privant s'il le faut, d'établir de son vivant chacun de ses garçons sur une terre nouvelle, en laissant à l'aîné, intact et sans morcellement l'ancien patrimoine de la famille."

SMITH: Abécédaire musical contenant la théorie simplifiée des principes élémentaires appliqués à l'étude d'un instrument ou de la voix, par Gustava Smith, organiste de l'Eglise St. Patrice, etc. Typographie musicale de l'auteur; 32 p. in-8.

Nous avons déjà mentionné d'autres travaux utiles du laborieux professeur, qui n'épargne aucun effort pour populariser l'étude de la musique. Le prix de ce petit ouvrage est de 25 cts.

Québec, avril et mai 1861.

Rapport sur les Missions du Diocèse de Québec, 14e livraison, xviii-192 p. in-12. Brousseau.

Nous signalons l'autre jour la publication du Rapport des Missions du Diocèse de Montréal, celui de Québec vient de paraître, et ne lui cède en rien. On y trouvera surtout des détails intéressants sur les postes

du nord, et sur une foule d'autres établissements où l'éducation, protégée par les missionnaires, fait de grands progrès. Nous ne connaissons guère de lecture plus attachante. Les articles sur les missions du Labrador, de la Rivière Rouge et de la Baie d'Hudson, sont on ne peut plus descriptifs et agréables à lire.

BRUNET: Voyage d'André Michaux en Canada depuis le lac Champlain jusqu'à la Baie d'Hudson, par O. Brunet; 27 pages in-8. Bureau de l'Acille.

Cet intéressant travail historique et scientifique est au nombre de ceux que publie, de temps à autre, le journal des élèves du Séminaire de Québec. Sa réimpression est une bonne fortune pour les amateurs. M. Brunet, professeur de botanique à l'Université Laval, ne se contentera pas, nous assure-t-on, d'avoir suivi les traces du célèbre botaniste français dans ce récit, dont il a eu beaucoup de peine à réunir les éléments épars; mais il va parcourir lui-même l'espace exploré par Michaux au nord du St. Laurent, dans la direction de la Baie d'Hudson, afin d'enrichir l'herbier déjà si considérable qu'il a formé. Nous lui souhaitons bon voyage et bon succès; et nous attendons avec impatience des nouvelles de la grotte du "Grand Lac des Mistassins" et du génie qui l'habite.

LEMOINE: Ornithologie du Canada, par J. M. Lemoine, Avocat, seconde partie; v-398 p. in-12. E. R. Fréchette.

Nous donnerons des extraits de ce second volume de l'intéressant travail de notre jeune naturaliste. Nous avons reproduit le premier presque en entier; mais le Département de l'Instruction Publique, nous sommes heureux de le dire, ne s'est point borné à ce stérile tribut d'admiration, il a acheté cinquante exemplaires du livre pour être distribués en prix dans les écoles; grâce à cet encouragement et à celui donné par la bibliothèque du Parlement, M. Lemoine a pu ré-imprimer la première partie, tirée d'abord à un très petit nombre d'exemplaires.

Petite Revue Mensuelle.

Notre parlement a terminé sa dernière session le 18 mai. Un grand nombre de projets de loi ont été sanctionnés; un petit nombre d'entre elles cependant ont traité à la législation civile proprement dite; presque toutes sont d'un caractère local et municipal. Et il n'est pas étonnant qu'il en soit ainsi dans un moment où les statuts refondus (trois énormes volumes) viennent à peine d'être publiés et où une commission prépare un code.

Les questions les plus importantes débattues pendant la session ont été celle de la représentation basée sur la population, des avances faites au Grand Tronc, des lois sur l'usure et sur les faillites, et de l'abolition du droit d'appel au conseil privé.

Sur la première un vote assez fort a négativé la demande de la grande majorité des députés haut-canadiens; un seul représentant du Bas-Canada M. Sommerville votant pour la proposition et dix députés du Haut-Canada votant contre. Le ministère n'a eu qu'une assez faible majorité sur la seconde question; le statu-quo a été maintenu quant à l'usure et aux faillites et sur la dernière question, le projet de loi de M. Cartier a été perdu dans le conseil législatif.

Dans son discours de clôture le gouverneur général annonce la visite non officielle du Prince Alfred, second fils de la Reine, âgé de seize ans et demi, et aspirant en marine. Le deuil où se trouve la famille royale empêchera S. A. d'accepter aucune invitation, et le voyage devra se faire strictement incognito. Depuis ce temps le jeune prince est arrivé à Halifax et S. R. le gouverneur général doit se rendre au devant de lui dans le bas du fleuve.

S'il parcourt les Etats-Unis, le second fils de notre souveraine, y trouvera un état de choses bien différent de celui qu'y avait laissé le Prince de Galles. La guerre civile y sera bientôt dans toute son horreur, quoiqu'il dire le vrai les parties belligérantes aient jusqu'ici malgré toutes leurs provocations et bravades réciproques, agi avec une grande lenteur.

Les armées du Nord et du Sud nous ont pendant assez longtemps rappelé la fameuse stance de Sédaine sur Popéra,

J'ai vu des soldats en alarmes,  
Les bras croisés, le corps droit,  
Crier cent fois aux armes  
Et ne pas bouger de l'endroit!

Les seuls faits d'armes qui se soient passés jusqu'ici ont un caractère les uns puéril, les autres atroce. Dans ce dernier genre est l'épisode de la prise d'Alexandrie dans lequel le Colonel Ellsworth commandant du régiment des zouaves de New-York, a trouvé la mort. Le massacre que l'on a fait de son meurtrier a doublé l'horreur de cette bien déplorable affaire.

On comprend du reste peu de chose au mouvement des troupes et au plan de la campagne; les intentions de l'armée du Sud sont difficiles à savoir; le silence qui règne sur tout ce qui la concerne indique ou une grande habileté et une discrétion sans pareille, ou un découragement et une impuissance bien funestes. Cette dernière opinion ne saurait cependant nous être inspirée par la lecture des journaux français de la Louisiane qui nous arrivent depuis quelque temps avec une ponctualité à laquelle nous n'étions pas habitués même en temps de paix. Nous y